

et de voir en lui la malheureuse victime d'une erreur judiciaire.

A lui qu'importait d'être sous les verrous ? Tout lui était indifférent ; il ne demandait que la mort et s'étonnait qu'elle fût si longue à venir, à l'emporter dans l'au-delà, à l'emporter auprès du seul être dont l'amour ne trompe jamais, la mère !

Quand les trois années de réclusion eurent été accomplies, Fernand Valmont sortit de la maison centrale avec un petit pécule d'abord et puis aussi il en sortit avec la résolution de se donner tout entier aux pauvres, aux gueux quels qu'ils fussent.

Car il avait vu, entendu, deviné bien des choses, qu'il ne soupçonnait point autrefois, parmi ses compagnons de captivité ; et il s'était dit qu'il y avait encore du bien, beaucoup de bien à faire en ce monde pour qui le veut, que souvent les misérables ne roulent tout à fait au fond du précipice que parce que personne ne s'est trouvé là d'assez charitable pour leur tendre la main et les aider à en sortir.

Il s'était dit aussi qu'il n'avait pas le droit d'être lâche, et que ce serait lâche de se laisser mourir, de se tuer égoïstement en plein âge viril à propos d'une tristesse de cœur, d'une perfidie de femme.

Renoncer au bonheur familial, aux joies de l'amour, aux félicités de la vie, il en était libre ; mais il n'était pas libre de désertier la lutte pour le devoir, la vérité, la justice, la charité : son temps, son intelligence, ses forces, il les devait à lui-même, à ses semblables, à Dieu.

Il utiliserait ses connaissances médicales ; il serait un cheminéau bienfaisant, le guérisseur des gens sans le sou, le Rebouteux qui économise les frais du docteur en médecine à ceux qui ont à peine le nécessaire et ne peuvent cependant crever comme des chiens, le Rebouteux qui fait des miracles souvent et qui jamais ne demanderait un liard, se contentant de rompre son pain avec ceux qu'il viendrait de guérir.

Mais pour cela il lui fallait rompre son ban, ne point se soumettre à l'humiliante surveillance ; du reste c'était par nature un être indépendant, rêveur, sauvage et le chagrin, la prison, l'avaient encore rendu plus amoureux de liberté, de silence, de solitude, de vie vagabonde, loin des hommes.

Résider dans une petite ville, y travailler en paria lui eût été intolérable ; cela eût été plus cruel pour cet homme intelligent, fier, innocent que la vie de la maison centrale.

Il partit donc au hasard et s'enfonça dans les grandes forêts de Champagne qui touchent à la maison centrale de Clairvaux, y travailla des mains pendant plusieurs mois comme bûcheron, comme charbonnier, afin de donner à sa barbe et à ses cheveux le temps de croître.

Puis quand il fut méconnaissable, il reprit sa course, et de forêts en forêts s'en alla plus loin, toujours plus loin, jusque dans la région où nous l'avons retrouvé habitant une hutte près du village de Sainte-Solange et près aussi du château de Heurtebise.

Si ce que nous racontons n'était point une histoire vraie destinée aux provinciaux, aux habitants des campagnes, aux travailleurs des petites villes, mais un de ces contes à dormir debout comme ceux qui servent à régaler les crétins de Paris, la masse stupide et gangrenée de la capitale, je pourrais me permettre d'entasser les invraisemblances et faire apparaître des princes chinois, faire

retrouver des millions dans des caves ou dénicher à l'hôpital la sœur de l'empereur de Russie laquelle épouserait par amour un marchand de chiffons.

Il faut des inepties de cet accabit aux lecteurs et lectrices du Paris soi-disant si intelligent et en vérité si bête quand on le connaît ; il faut des niaiseries de cette force-là aux centaines de mille d'imbéciles Parisiens qui n'ont jamais rien vu, qui croient que le blé vient sur les arbres, que les écureuils font des œufs et qui pleurent à chaudes larmes parce qu'un chat boit un bouillon dans la Seine, tout en s'estimant avec cela les premiers moutardiers du pape, les plus spirituels et les plus élégants des habitants de la terre parce qu'ils mettent tous des chapeaux à haute forme crasseux, qu'ils ont un langage immonde et qu'ils sont nés au sixième étage d'une caserne puante, où il y a quinze cents locataires, dans un faubourg quelconque de Paris.

Mais ici j'ai affaire à des lecteurs judicieux, froids, fins, vraiment d'expérience et qui aiment à se rendre compte, à s'intéresser aux seules choses vraies ; donc il ne me faut dire que ce qui fut et le dire exactement dans les conditions où il s'est produit, sans cela nous retomberions dans le mélodrame burlesque des boulevards parisiens.

Or, il pourrait paraître vraiment étrange au lecteur que Fernand Valmont, Le Rebouteux, fut venu s'établir dans une forêt quelconque et que précisément cette forêt appartint au marquis de Heurtebise, le séducteur de son ancienne fiancée ; de même qu'aussi il pourrait lui paraître extraordinaire que ce même Fernand n'eût jamais ni vu le marquis, ni su son nom, de sorte que sa stupéfaction eût été absolue quand il se trouva introduit par lui dans une chambre où agonisait Marguerite.

Pour comprendre, pour ne plus s'étonner il suffit de réfléchir comment les choses se passent à l'ordinaire en ce monde.

Ni Fernand, ni M. Dufresnel qui n'étaient point mêlés à la haute Société et étaient restés abasourdis par la fuite désespérante, tolle de leur Marguerite adorée, de leur idole, ni Fernand, ni M. Dufresnel ne s'étaient informés, n'avaient su le nom du ravisseur.

D'abord, parce que ce nom ne leur eût rien appris, Marguerite s'étant bien gardée de parler de son valseur privilégié à son myope de papa, mais surtout parce que les recherches avaient été faites par Toinette et parce qu'enfin de longs jours s'étaient écoulés entre le moment du rapt et celui où la brave cuisinière avait pu préciser la façon dont la jeune fille avait disparu.

Toinette avait affirmé la vérité du départ, la vérité des amours de Mlle Dufresnel avec un grand seigneur qui l'avait connue dans les bals, mais elle n'avait pas cru devoir préciser son nom, prétendant au contraire ne pas le connaître exactement.

Pourquoi ? Parce qu'elle redoutait un coup de désespoir de son jeune maître, une scène de meurtre, un duel ; parce que tout en tenant à bien l'assurer que sa fiancée Marguerite était indigne de lui, qu'elle n'était point morte, mais librement envolée aux bras d'un séducteur, elle tenait encore davantage à ce qu'il ne se mît pas à la recherche des fugitifs, à ce qu'il ne les retrouvât point.

(A suivre).

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE,

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

LE DRAME DU VILLAGE

LA

FILLE DU REBOUTEUX

NOUVEAU GRAND ROMAN

PAR

LAMY DU VERGER

PREMIÈRE PARTIE

LE TRÉSOR DES PAUVRES

La dame avait chipé à son mari les clefs de la caisse alors qu'il dormait d'un sommeil de plomb, sommeil d'autant plus de plomb que la bonne créature avait versé du laudanum dans le café du banquier au repas du soir.

Une fois en possession des clefs elle les avait glissées à Julien qui veillait dans la salle à manger et était retournée auprès du dormeur afin de le surveiller, de bien s'assurer qu'il ne bougerait pas, ne verrait rien, ne se douterait de rien.

Pendant ce temps le jeune homme ouvrait la caisse, y prenait trois des piles d'argent et allait les cacher au sixième étage, dans une mansarde qui faisait partie de la location des époux Valmont, mansarde où Mme Francine remisait ses plantes d'appartement.

Le fond d'un grand vase où végétait un palmier, vase dont toute la terre de dessous avait depuis plusieurs jours été emportée et jetée aux cabinets, fut le très secret endroit où Julien enterra le magot.

Comment les associés auraient-ils été dénicher là l'argent volé? Une fois le silence fait autour de cette affaire, une fois le caissier condamné ou tout au moins remercié comme suspect, Mme Francine et Julien iraient prendre dans la mansarde, au pied du palmier, les rouleaux d'or dont ils auraient besoin.

Cela devait marcher comme sur des roulettes; et pas du tout, voilà que les associés se fâchaient, que le caissier avait pu prouver que ce n'était pas lui, voilà que Valmont était menacé de perdre sa position.

Ce vol devenait un désastre pour eux-mêmes; c'était tuer la poule aux œufs; le coup était manqué et il valait mieux restituer.

Mais comment restituer sans risques, sans laisser des soupçons aux associés qui croiraient tout de même à la culpabilité de Valmont et finiraient par le flanquer à la porte un peu plus tard.

La maman et le bon petit frère ne cherchèrent pas longtemps.

Julien, reprenant l'argent du vol, profite de ce que son frère Fernand s'absente tous les soirs fort tard, parce qu'il suit des cours supplémentaires de médecine en vue de son dernier examen, pour aller le cacher chez lui, dans le bas d'un placard, sous une pile de livres.

Fernand avait en effet deux petites pièces, une chambre à coucher et un cabinet de travail, dans un coin de l'appartement de son père, pièces dont il négligeait de fermer les portes, dont il ne pouvait même habituellement fermer les portes à cause du nettoyage fait par les domestiques de la maison.

Ce transport des fonds volés habilement accompli, Julien laissa passer la nuit, puis le lendemain, avec des airs navrés, avec l'excuse de lui faire autant de peine, avec des démonstrations de chagrin énormes pour la honte qui en rejaillirait sur la famille, il vint communiquer à son père, au banquier Valmont, des soupçons, de tristes soupçons, mais des soupçons qui malheureusement semblaient être une réalité, des soupçons qui lui avaient surgi dans la pensée.

« Le voleur devait être son frère Fernand; son frère Fernand dont la physionomie, les allures, le mutisme, l'isolement étaient, depuis quelque temps, absolument étranges; son frère Fernand qui cachait à sa famille de noirs desseins, avait conçu des projets de fuite car il avait acheté des malles et tout ce qu'il faut d'ordinaire pour un départ.

« Julien ne croyait pas se tromper; et, du reste, il était on ne peut plus facile de s'en assurer quand Fernand aurait quitté son petit appartement particulier... M. Valmont n'avait qu'à lui donner une mission à la Bourse ou chez des banquiers, dans des Sociétés de Crédit, mission qui le retiendrait dehors pendant la plus grande partie de la journée... En famille, père, mère et frère, on fouillerait alors ses malles, tiroirs et placards; si on n'y trouvait rien, tant mieux, mais si on y découvrait malheureusement la somme volée, on pourrait attendre le retour des associés avec la plus parfaite tranquillité, leur exprimer l'amer regret que le voleur fût un fils, un frère indigne, mais enfin les conduire à la cachette, découvrir sous

leurs yeux le pot aux roses et non seulement leur permettre, mais les inviter d'une façon très pressante à faire venir le commissaire de police.

« Pas de brebis galeuse dans la famille, pas de personnage indélicat dans une société financière; la haute probité de M. Valmont se révoltait à la pensée qu'un voleur pourrait ne pas être puni, parce qu'on avait retrouvé le produit de son vol avant qu'il le gaspillât; et les transes affreuses qu'il avait subies depuis la constatation de ce vol, de ce vol dont les associés avaient pu le soupçonner un instant, ces transes demandaient une réparation, le châtement exemplaire du coupable !

« Tout le monde saurait ainsi que la maison de banque Valmont & C^{ie} ne capitulait jamais, jamais en face d'un devoir à accomplir; que c'était une maison de la plus scrupuleuse probité, et en même temps on retirerait tout de même un bénéfice de toute cette algarade, ce serait: d'être débarrassé à jamais de ce Fernand encombrant, hypocrite, de ce croque-mort, qui ne faisait point la noce, ne songeait qu'à griffonner et, par la comparaison qu'on faisait de lui avec Julien, ne servait qu'à attirer à ce bon jeune homme, ennemi déclaré du travail, toutes sortes d'humiliations. »

Cependant M. Julien n'insista pas trop sur ce dernier avantage de se débarrasser définitivement de Fernand par une dénonciation en règle, un envoi en prison, parce que cet avantage n'en était un que pour la marâtre Francine et pour lui qu'il gênait dans leurs canailleries, pour lesquels il était un reproche vivant, mais était au contraire une perte sèche, une calamité financière pour le banquier qui serait obligé de rendre des comptes de tutelle quelconques, mais enfin des comptes, et qui serait encore obligé de payer deux employés pour faire le travail que ne lui ferait plus son fils, employés dont le traitement aurait bientôt fini d'équivaloir à la somme volée.

Et puis, et puis la conscience des plus parfaits scélérats n'est jamais tout à fait obscurcie, racornie! il y reste toujours une étincelle de vraie lumière, un coin pour la justice et pour la vérité.

Or, la conscience de Valmont lui disait qu'il allait commettre une mauvaise action de plus en flétrissant, en jetant aux mains des gendarmes un fils respectueux, obéissant, travailleur et cela sur les accusations d'un autre fils paresseux et débauché.

Elle lui disait, cette conscience, que l'on ne devient pas canaille du jour au lendemain: et que s'il y avait un drôle dans la maison, ce drôle était bien plutôt Julien, Julien le gâté, Julien le petit monstre de méchanceté et de fausseté qui lui faisait presque peur, mais sur les vices duquel il fermait les yeux, parce qu'il le fallait pour avoir la paix avec sa femme, sa terrible femme.

Cependant, il fallait bien que Valmont se rendit aux apparences, crut à la culpabilité de Fernand, moins parce que Julien et Mme Francine lui firent retrouver ses rouleaux d'or dans le placard que parce qu'ils lui donnèrent des preuves irrécusables des projets de fuite de son fils aîné, projets de fuite exacts, mais qui avaient, nous le savons, de toutes autres causes que le vol.

Que sa femme et son fils Julien fussent capables d'avoir eux-mêmes volé l'argent pour ensuite le cacher dans le placard de Fernand, certes le soupçon lui en venait bien, mais tout de même aussi, il n'y avait pas à dire, les malles étaient là déjà pleines des objets chers ou néces-

saires, les papiers étaient réunis, des lettres étaient écrites: Fernand allait filer.

« Il avait eu besoin d'argent pour s'expatrier et il avait trouvé naturel, juste de prendre cet argent dans la caisse de son père qui lui en devait du reste dix fois plus qu'il n'en avait pris, de son père qui l'avait bien plus volé, il fallait le reconnaître intimement, bien plus volé que lui, le fils, ne volait à son père. »

Oui, si Valmont eût été seul avec son fils Fernand, il n'aurait rien dit, estimant qu'il ne lui arrivait que ce qu'il avait mérité et qu'il perdrait encore plus en le dénonçant qu'en étouffant l'affaire et en le conservant auprès de lui avec des menaces.

Mais Mme Francine et Julien étaient là qui criaient comme des putois que ne pas dénoncer un voleur c'était paraître croire qu'il y en avait d'autres, c'était encourager le vice, c'était laisser soupçonner la maison, c'était donner prétexte aux associés pour un remplacement de directeur un jour ou l'autre, c'était garder avec soi un être suspect qui ferait d'autres mauvais coups, etc., etc.

Valmont avoua donc au conseil d'administration qu'il avait découvert le voleur et que ce voleur était son fils aîné, employé par lui à la banque; il restitua la somme intégrale et ensuite déclara dans un discours pathétique. discours qui était une vraie farce dans la bouche de cette canaille parlant à d'autres canailles, déclara: « que ce n'était point assez que ces bons et chers associés n'eussent eu que la peur, qu'ils n'eussent rien perdu, qu'il fallait un exemple, un procès dont lui et sa famille supporteraient le scandale, mais un procès qui ferait une réclame du diable à la boutique, qui montrerait aux derniers gogos du fin fond des campagnes que la maison d'affaires Valmont & C^{ie} ne transigeait jamais avec l'honneur, qu'elle retranchait impitoyablement et quels qu'ils fussent les membres gangrenés, qu'elle ne voulait à aucun prix, aucun, que sa fidèle et honorable clientèle fût exposée à perdre un liard... Donc qu'il allait courir chercher le commissaire de police, déposer une plainte au Parquet, faire arrêter son fils Fernand et amener une condamnation en Cour d'Assises qui l'enverrait certainement au bagne. »

Quel beau dévouement, quelle probité, quel zèle pour la défense des intérêts des actionnaires et la réputation de la banque! Tous les camarades en avaient les larmes aux yeux et applaudirent aux résolutions de ce cher et dévoué Valmont qui allait battre la grosse caisse au profit de leur boutique sur le dos du voleur.

Les magistrats se transportèrent, recueillirent les dépositions, et Fernand Valmont fut arrêté par les agents de la Sûreté à sa rentrée au domicile paternel, rentrée dont l'heure tardive tourna encore contre lui.

On crut qu'il avait eu vent de quelque chose, qu'il avait eu peur; et pas du tout, il était seulement passé à la Faculté de Médecine pour un cours spécial après avoir terminé les affaires de la banque.

VIII

Toutes les apparences étaient contre l'étudiant en médecine: ses préparatifs réels et secrets de départ, l'altération de sa physionomie depuis quelque temps, son mutisme profond, ses absences prolongées, enfin l'existence de l'argent dérobé dans le fond de son placard.

Une seule personne savait la vérité, eût pu le justifier ou tenter du moins de le faire; cette personne c'était Toinette.

Mais par une de ces fatalités que tout le monde a pu constater au cours de sa vie et qui font que, quand les choses tournent mal, elles y tournent complètement, par une fatalité cruelle Toinette était à ce moment-là incapable de venir au secours de M. Fernand.

La pauvre fille avait abusé de ses forces lors de la disparition de Mlle Marguerite, et non seulement elle avait abusé de ses forces, mais encore elle s'était laissée envahir par le chagrin, un chagrin noir, en voyant le désespoir muet de son cher jeune maître, en soupçonnant qu'il avait conçu des projets de fuite au loin sans elle, peut-être des idées de suicide, en voyant renversés tous ses rêves de vieillesse dévouée et paisible à son service.

Dans les natures robustes, qui n'ont jamais encore été atteintes par la maladie, celle-ci fermente longtemps avant d'éclater, mais aussi quand elle se déclare et qu'elle fait ses ravages elle est autrement terrible que dans les tempéraments débiles où son virus ne trouve guère d'aliénés.

Toinette avait été terrassée par une fièvre tout à la fois typhoïde et cérébrale, surtout cérébrale, car chez elle c'était la tête qui avait trop travaillé, trop reçu de coups dans les derniers temps; et depuis trois ou quatre jours il avait fallu transporter la malade à l'hôpital.

Lors de l'affaire du vol elle était en plein délire; et elle resta ensuite plus de cinquante jours entre la vie et la mort.

Fernand Valmont n'avait donc pu appeler ce témoin à sa décharge; les deux hypocrites auteurs du vol et de l'accusation, Mme Francine et Julien, n'avaient point eu besoin de se défendre contre Toinette qui se fût violemment dressée contre eux.

Du reste, les révoltes, les protestations, les dires de la servante n'eussent probablement été d'aucun secours à la victime de l'infâme machination.

D'abord parce que ce qu'elle eût pu raconter du mariage manqué, du chagrin, des secrètes études médicales de M. Fernand n'eût point prouvé que celui-ci n'avait pas changé d'idées sans lui en rien dire, n'avait pas résolu de s'expatrier après vol, n'eût point fait que l'argent n'eût point été retrouvé chez lui.

Elle se serait compromise elle-même comme complice et voilà tout.

D'autant plus que Fernand Valmont ayant tout de suite compris d'où le coup qui le frappait était parti avait résolu de ne point se défendre.

Il avait eu un premier mouvement de révolte d'abord, mais un mouvement de révolte aussitôt comprimé.

Puis il avait baissé la tête, ne protestant plus, ne répondant plus, acceptant tout, se sacrifiant pour le repos et les intérêts matériels de son père.

Sa vie à lui était brisée; donc qu'elle le fût un peu plus ou un peu moins, il n'importait guère.

Son père ne vivait que par et pour sa femme Francine, pour son fils Julien; il n'avait d'autres ressources, après avoir gaspillé la fortune de sa première femme, que sa place de directeur de la maison de banque.

Se défendre, prouver son innocence, montrer d'où venait le coup, c'était pour Fernand Valmont tuer son père, son père cependant indigne père, moralement et matériellement.

Il ne survivrait pas à l'emprisonnement, au déshonneur de sa terrible épouse et de son Benjamin, à la perte de sa position et de toutes ressources pécuniaires; tandis qu'au contraire la suppression, le départ définitif du paria, du fils de la morte lui enlevait de gros soucis, lui donnait la paix dans son intérieur, lui faisait recommencer un long bail de confiance financière avec les associés et avec la clientèle de la boutique.

Fernand Valmont fit pour son père tout ce qu'il pouvait faire: il se laissa accuser, condamner à la place de Mme Francine et de Julien.

Cela compensait les soins, le bien-être, le respect dont il eût dû, dont il eût été heureux d'entourer son père devenu vieux si ce père eût jamais voulu les accepter, s'il ne l'eût pas renié de telle sorte qu'il n'y avait aucun espoir de conversion à garder pour l'avenir.

Cependant la vérité est toujours la vérité et l'innocent Fernand, s'il se sacrifiait à des considérations supérieures, n'avait pas le droit de se laisser flétrir aux yeux de son père trompé lui aussi; il fallait que son sacrifice du moins portât tous ses fruits, montrât au chef de famille avec qui il vivait, qui il préférerait, contre qui il devait se précautionner, lui montrât surtout qu'il avait été coupable, très coupable, en n'appréciant point à leur valeur, en méprisant, en martyrisant sa première femme, une sainte, et son fils Fernand, un dévoué.

Le bon fils se sacrifiait à son père, mais il prétendait que ce sacrifice semât le remords dans son cœur, lui fit voir à quels êtres de générosité et d'honneur il avait préféré les deux créatures dégradées, méchantes, infâmes qu'étaient son épouse Francine et Julien.

Fernand Valmont attendit donc que sa condamnation fut irrévocable afin de ne point paraître solliciter une démarche solennelle de son père auprès de la justice pour rétablir les responsabilités; puis alors il lui écrivit dans une lettre cachetée, personnelle, confiée à la discrétion, aux soins de son avocat, il lui écrivit la vérité, toute la vérité.

Sa vengeance, à ce jeune homme qui sacrifiait plus que sa vie, sa vengeance était d'écraser le bourreau de sa mère, l'époux indigne et le mauvais père, de l'écraser sous ses bienfaits, de l'écraser par l'accomplissement intégral de son devoir, de l'écraser en lui laissant un remords de toutes les minutes et affreux, le remords d'avoir un enfant innocent au bain et de vivre en compagnie des deux criminels.

Hypocritement, très hypocritement, Valmont et les siens, bien loin de charger l'accusé dans leurs dépositions, avaient au contraire plaidé pour lui les circonstances atténuantes, joué la comédie des larmes; de plus si l'argent volé était légalement l'argent d'un espèce de société financière, le jury considéra que le jeune homme avait pu y voir surtout de l'argent de son père, de l'argent lui appartenant quelque peu.

Aussi la condamnation avait-elle été indulgente et s'était-elle réduite à trois années de réclusion et cinq de surveillance.

Fernand Valmont avait subi sa peine dans la maison centrale de Clairvaux et il l'avait subie en détenu modèle; jamais une plainte n'était sortie de sa bouche, jamais un geste d'impatience ou de révolte ne lui avait échappé.

Si bien que directeur, gardiens et forçats ne pouvait s'empêcher de le traiter avec considération, avec respect